



Réussir l'approvisionnement en semences

L'accès aux semences est très rapidement apparu comme un enjeu majeur pour la réussite du projet. Plusieurs solutions ont été testées.

Le collectif, une nécessité pour le projet



Les mélanges de PFV présentent un nombre d'espèces et variétés important (souvent plus de 10 composantes) avec des proportions variables. L'achat collectif permet de se répartir les sacs et donc de limiter le coût lié aux restes.

De plus, la démarche collective du projet CAPFLOR® ayant pour objectif de tester les mélanges dans les collectifs, avec des compositions floristiques communes, il est important que tout le monde dispose des mêmes variétés.

L'organisation dans le Tarn ...

Historique

Les commandes ont été réalisées directement auprès des semenciers, à partir d'une liste de variétés testées par l'INRA, dans le projet CAPFLOR®. La livraison s'est faite à la Chambre d'agriculture et le paiement a été pris en charge par une des exploitations qui a ensuite refacturé à chaque exploitation.

La gestion de nombreux fournisseurs et la gestion logistique de l'approvisionnement ont rendu l'exercice très fastidieux. Le nombre limité d'exploitations concernées a permis la réalisation de ce type de re-facturation.

2016 à 2018 : Création du GIE Mescaldis et travail avec l'APABA

Une formation de 2,5 jours a été proposée au GIEE QualiPrat, avec l'intervention d'une juriste et de l'ATAG (Association Tarnaise d'Agriculture de Groupe), afin de les aider à formaliser une solution collective. Le GIE Mescaldis est créé en mars 2016. Les agriculteurs font le choix de se limiter à la commande des PFV issues du projet QualiPrat.

Une première commande de semences s'est faite au printemps, sous forme d'appel d'offre, à partir de la liste de variétés sélectionnées par l'INRA. Les coopératives et distributeurs locaux étaient destinataires. La facturation est prise en charge par une exploitation et la livraison a eu lieu sur une autre exploitation.

Au cours de l'été 2016, un rapprochement est fait, avec un autre groupe, qui travaille autour du logiciel CAPFLOR® avec l'INRA de Toulouse, il s'agit de l'APABA (Association de promotion pour l'agriculture biologique en Aveyron).

L'animateur de la structure réalise un appel d'offre sur le même principe. Le GIE Mescladis décide de s'associer à la démarche. Une commande sera faite au nom du GIE, puis redistribuée aux différents agriculteurs. Cette commande intégrera des semences à destination du GVA de Neste Barouste (65).

En 2017 et 2018, une commande par an a été faite, sur le même principe.

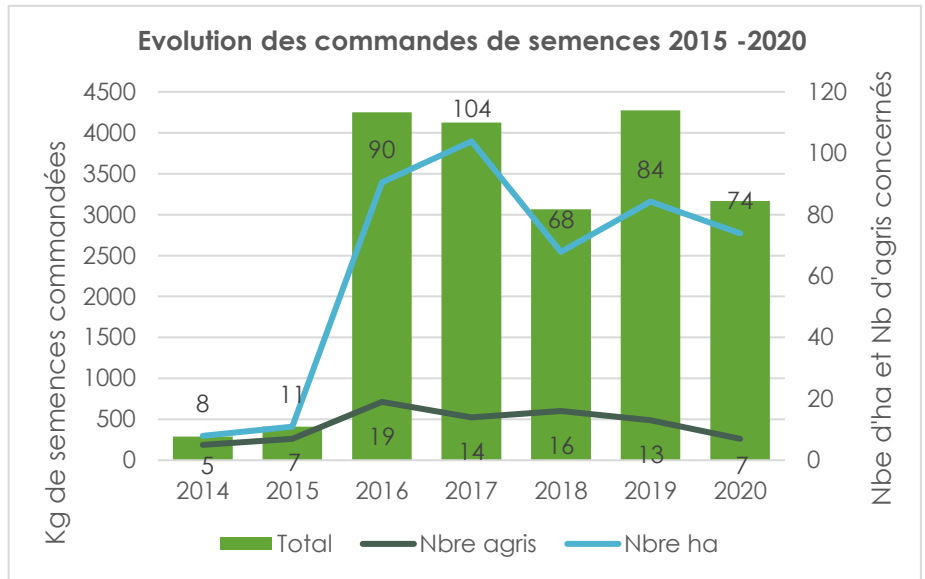
Cette organisation permet de réduire le temps passé, puisque tout le travail d'appel d'offre est réalisé par l'APABA. Le volume commandé permet de baisser un peu le prix des semences. Il est aussi plus facile d'obtenir certaines espèces « rares » que par les circuits de commercialisation habituelle (ex : agrostis). La structuration en GIE pose toutefois des problèmes, car elle génère des frais conséquents, notamment lors de l'entrée de nouveaux adhérents.

2019 et 2020 : Naissance de l'Association Mescaldis et travail avec Vial Prairies

Le groupe décide de dissoudre le GIE et de créer une association, structuration plus simple à gérer et moins onéreuse.

L'animateur de l'APABA lance son entreprise de distribution de semences, Vial Prairies.

L'association commande alors en direct. La facturation est réalisée par agriculteur, ce qui libère encore du temps au groupe.



Le casse-tête de la disponibilité des semences :

Sur les espèces « mineures », les stocks des semenciers sont très faibles. Il est donc très fréquent que la variété commandée ne soit plus disponible au moment de l'envoi. Cela induit des changements et des retards de commandes importants à prendre en compte pour ceux qui souhaitent mettre en place le mélange rapidement après la réception. Le problème existe à toutes les périodes de l'année.

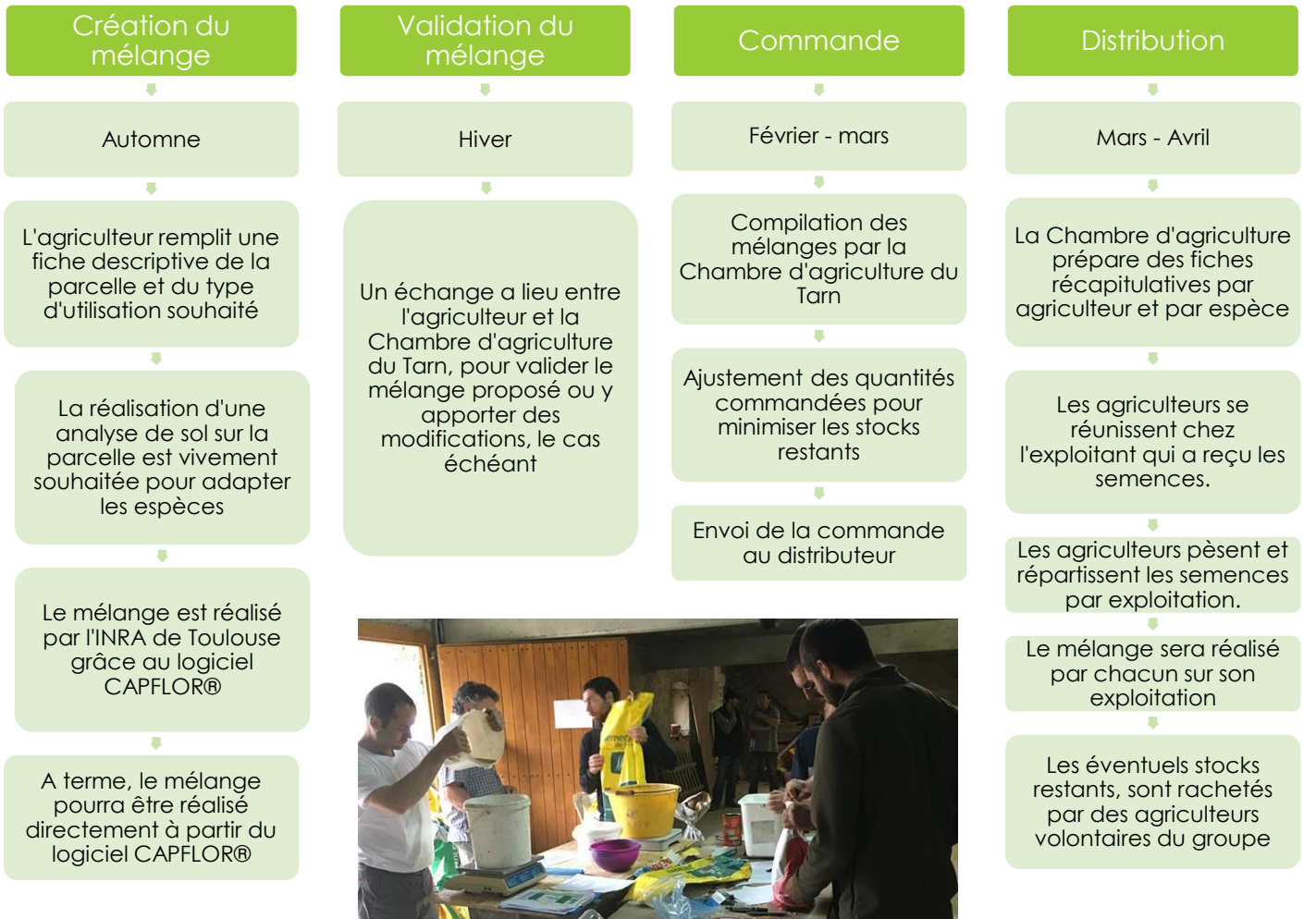
Fonctionnement du groupe



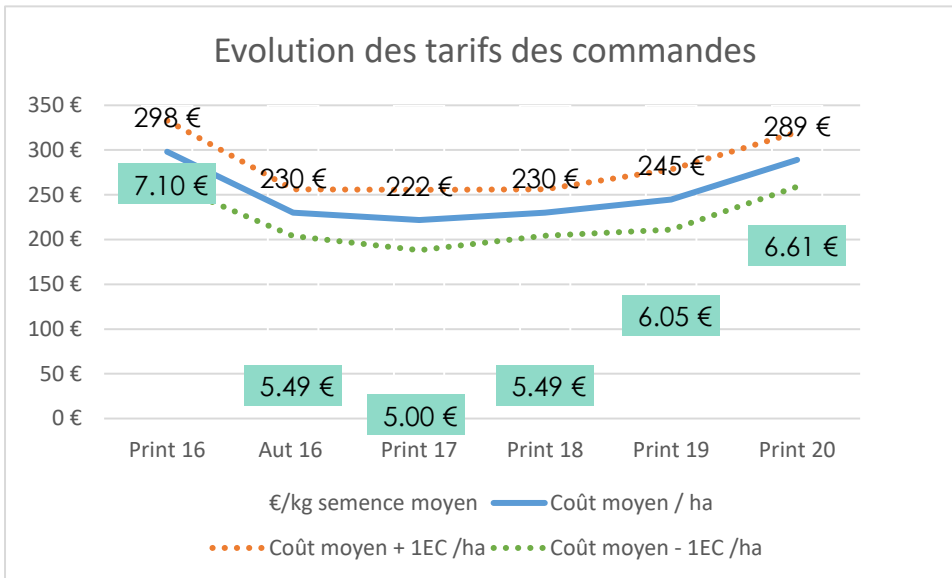
Le groupe a fait le choix de réaliser une commande par an, au printemps, pour bénéficier d'une remise, grâce au volume commandé.

L'organisation implique des échanges réguliers et l'implication de plusieurs structures.

Il faut compter environ 4 jours de travail par an, au niveau de la Chambre d'agriculture, pour suivre cette action. La répartition des semences prend de ½ à 1 jour.



Coût des semences



On ne prend pas ici en compte les années 2014 et 2015, car une partie des semences ont été fournies à titre gracieux, pour essai par les semenciers.

Le coût moyen des mélanges de PFV est de 188 à 333 €/ha sur ces 4 ans pour 70 % d'entre eux (moyenne +/- 1 écart-type).

Les variations observées tiennent plus à la composition des mélanges, qu'à l'évolution du prix moyen des semences. En effet, entre 2019 et 2020 par

exemple, le prix moyen des semences commandées a baissé (6.72 €/kg à 5.87 €/kg), alors que le prix au kg dans les mélanges commandés a augmenté (6.05€/kg à 6.61€/kg).

Comparaison avec d'autres types de mélanges de fauche

	Durée de vie (ans)	kg/ha semés	Semence (€/ha)	Semence (€/ha/an)	Coût ferti azotée (€/ha/an)	Coût total (€/ha/an)
PFV fauche	5	40	230	46		46
RGH/TV	2	20	118	59		59
Dactyle pur	5	25	162,5	32,5	75	107,5
Dactyle/RGA/ TV	4	24	147,2	36,8		36,8

La PFV a un coût de semences à l'hectare plus élevé que les autres mélanges, mais en ramenant ce coût à l'année et en ajoutant l'éventuelle fertilisation sur les graminées pures, le coût total est tout à fait compétitif. Et cela sera d'autant plus vrai que la durée de vie de la PFV sera grande (à 6 ans on passe à 38 €/ha).

BILAN ET PERSPECTIVES

L'organisation actuelle doit perdurer. Le groupe qui gère la répartition est bien rodé. Une évolution va toutefois avoir lieu, avec la finalisation du logiciel Capflor® qui permettra de réaliser les mélanges directement au sein du groupe.

Organisation dans les Hautes Pyrénées ...

Historique

2016 : Premières commandes avec le Tarn

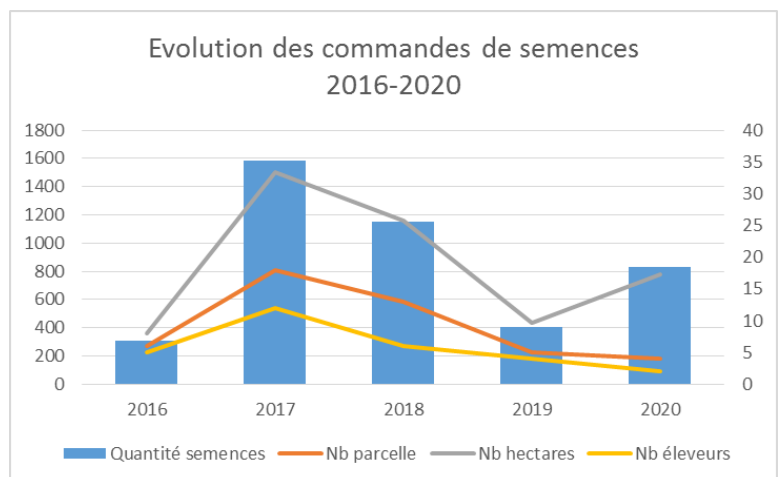


Les éleveurs des Hautes-Pyrénées ont, pour démarrer, profité de l'expérience des éleveurs du Tarn et de leurs contacts avec les semenciers et ont donc passé une commande groupée au GIE Mescladis créé en mars 2016. Le paiement au GIE a été fait par la Chambre d'agriculture 65 qui a ensuite refacturé à chaque exploitation. Les semences ont été livrées, pesées et distribuées dans les locaux de l'antenne de la Chambre d'agriculture de La Barthe de Neste. Des problèmes de refacturation de la TVA nous ont poussé à rechercher d'autres solutions pour l'année suivante.

2017-2018 : Essais de différentes sources d'approvisionnement

Pour la seconde commande, durant l'hiver 2017, les éleveurs du 65 se sont associés à la démarche de l'APABA et a profité de l'appel d'offre réalisé par ce groupe de l'Aveyron. La Chambre d'agriculture ne pouvant plus avancer le montant de la commande, c'est la Cuma locale qui s'en est chargée, puis qui a refacturé aux exploitants.

Au printemps, suite à des journées techniques sur les premières parcelles implantées en 2016, d'autres éleveurs se sont montrés intéressés pour planter des PFV à l'automne. Une seconde commande a donc été mise en place, mais l'APABA ne réalisant qu'une seule commande au printemps, il a fallu trouver une autre solution. C'est une coopérative gersoise, OGR32, qui a réussi à fournir l'ensemble des variétés demandées. Quelques éleveurs tarnais ont également profité de cette seconde commande.



Les facturations ont, quant à elles, directement été réalisées par la coopérative, ce qui a enlevé une charge de travail non négligeable.

Lors de ces deux commandes de 2017, les semences ont été livrées chez des éleveurs et la distribution s'est faite, avec l'aide d'un conseiller de la Chambre d'agriculture.

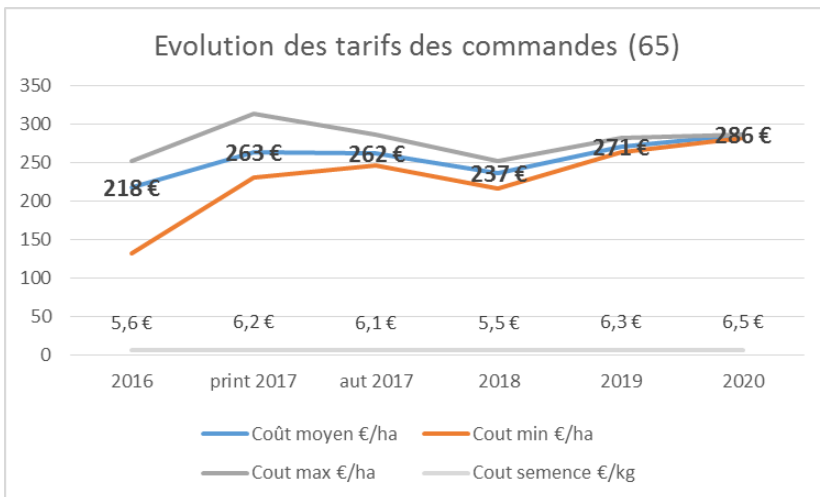
L'unique commande de 2018 s'est déroulée avec l'APABA de la même façon qu'en 2017.

2019-2020 : Travail avec Vial Prairie

Tout comme l'association tarnaise, les éleveurs des Hautes-Pyrénées se sont tournés vers la solution apportée par Vial Prairie : la commande est groupée, mais la facturation est faite individuellement, ce qui libère du temps à l'animateur du groupe.

Coût des semences :

Tout comme dans le Tarn, les variations annuelles du coût des semences sont liées essentiellement au type de mélanges commandés.



Il est généralement légèrement supérieur à celui observé dans le Tarn, car le choix a été fait d'intégrer le coût des semences non utilisées (les « restes » du groupe) au coût à l'hectare, au prorata des surfaces semées.